

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18739 - 73ÈME ANNÉE

Les collectivités mises au pied du mur

## Les planteurs interpellent directement Région et Département



Les planteurs campent devant la préfecture.

Hier à l'appel de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs, des planteurs ont manifesté entre Saint-Benoît et Saint-Denis avant de passer la nuit devant la préfecture. Ils ont obtenu le soutien du Conseil départemental et de la Région à leur revendication : le retour de Tereos à la table des négociations pour discuter d'une augmentation du prix de la canne à sucre.

**A**u lendemain d'un communiqué de Tereos refusant de fait de reconnaître la légitimité d'élus du Comité paritaire de la canne et du sucre (CPCS), la FDSEA et Jeunes Agriculteurs sont passés à l'action. La mobilisation a commencé le matin par un convoi de tracteurs parti de Saint-Benoît. Il s'est renforcé au fil des traversées de Saint-André et de Sainte-Suzanne pour finalement aboutir devant la préfecture. Responsable de cette manifestation, l'intransigeance de l'industriel a été à l'origine d'importants embouteillages dans l'Est de La Réunion.

### Ramener l'industriel à la négociation

Une délégation de syndicalistes s'est ensuite rendue au Conseil départemental où elle a été reçue par Serge Hoarau, conseiller délégué à l'Agriculture. Puis direction la Région Réunion pour une rencontre avec Didier Robert. Au retour de leur mission, les représentants des planteurs ont assuré avoir le soutien des deux collectivités. Cela

s'est notamment matérialisé par l'arrivée devant la préfecture de Serge Hoarau et de Didier Robert. Puis les planteurs ont rencontré le secrétaire général de la Préfecture. Ce dernier s'est engagé à proposer un calendrier de négociations permettant d'impliquer tous les partenaires. Cette mobilisation s'est déroulée dans un contexte où Tereos est frappé par une enquête sur l'utilisation de subventions. Les gendarmes ont notamment passé la nuit de mardi à mercredi à perquisitionner le siège de Tereos Océan Indien sur le site de l'ancienne usine de Quartier Français.

Au travers de cette manifestation, les planteurs ont interpellé les collectivités responsables de l'agriculture, Département, et de l'économie, Région Réunion. À plusieurs reprises, les élus de l'Alliance à la Région et du Groupe de concertation pour le développement au Département ont présenté des motions demandant une action concrète de ses collectivités pour qu'elles s'impliquent afin de trouver une issue favorable à la crise de la filière canne-sucre. Lors de sa dernière conférence de presse, Elie Hoarau, président du PCR, avait proposé la création d'un Comité de

survie de la filière impliquant la Région, le Département, la Chambre d'agriculture, les syndicats planteurs et l'industriel pour aller dans ce sens et rechercher des solutions pérennes à cette crise.

### 6 euros de plus par tonne de canne

Le président du PCR avait insisté sur la valorisation de tous les co-produits de la canne. Il en existe 500 dont 100 sont valorisés. La transformation de la filière canne-sucre en industrie de la canne mettra à l'abri ces 18.000 emplois des soubresauts du cours mondial du sucre.

Les planteurs ont passé la nuit devant la préfecture. Un appel au maintien du front syndical a été lancé pour faire aboutir la principale revendication des planteurs : une hausse de 6 euros du prix de référence de la canne à sucre payé par Tereos aux planteurs.

*M.M.*

## Bataille de chiffonniers pour l'attribution des vice-présidences

# L'Assemblée nationale rate le train du pluralisme

**Alors que le gouvernement veut proposer une loi sur la moralisation de la vie publique, la séance de l'élection du bureau de l'Assemblée nationale a montré tout le chemin restant à parcourir. Elle a tourné à la bataille pour obtenir des postes.**

**M**ardi, la présidence de l'Assemblée nationale est revenue à un député du groupe LREM, groupe majoritaire en siège ce qui était logique. Hier, l'élection des questeurs et des vice-présidents a tourné à la bataille de chiffonnier pour ces postes. Des députés ont montré un mauvais exemple à l'heure où le gouvernement veut faire adopter par ces mêmes élus une loi de moralisation de la vie publique.

Le problème vient de la méthode choisie. Sur les trois postes de questeurs, la tradition veut que deux reviennent à la majorité et un à l'opposition. Pour les sept vice-présidences, quatre sont habituelle-

ment attribués à la majorité et trois à l'opposition.

Or, il existe 7 groupes à l'Assemblée nationale et 7 vice-présidences à attribuer. Les députés avaient l'occasion de mettre en valeur la pluralité de la représentation choisie par les électeurs en élisant un vice-président issu de chaque groupe. À chaque groupe parlementaire de se mettre d'accord sur un nom, puis le nouveau bureau aurait été élu rapidement à l'unanimité.

Mais tel n'a pas été le choix fait. L'Assemblée nationale est restée prisonnière de vieux schémas. La séance s'est éternisée et au bout de plusieurs heures de débats, un bu-

reau a été élu. Sa caractéristique est d'être provisoire car il ne comporte que des élus de la majorité. Trois places seront attribuées à l'opposition quand la situation se sera apaisée.

Ce n'est pas en montrant que des députés sont avant tout préoccupés par les places qu'ils peuvent obtenir que l'Assemblée nationale œuvrera à renouer la confiance avec les citoyens. Cette confiance est largement entamée par le fort taux d'abstention observé aux élections législatives.

*M.M.*

## Edito

# Changement climatique : plus de temps à perdre pour se protéger de la hausse du niveau de la mer

**U**n article paru hier dans « le Quotidien du Peuple » confirme que la menace de la montée des eaux se précise pour La Réunion. Voici un extrait :

« Des scientifiques viennent de révéler que la hausse globale du niveau des mers s'accélère, et que le Groenland, qui perd une quantité croissante de glace, en est l'un des grands responsables. Ils ont averti que la situation est à ce point grave que, compte tenu de ce rythme accéléré, il est possible qu'à la fin de ce siècle, l'élévation du niveau des mers puisse menacer des communautés côtières du monde entier, allant de Miami à Mumbai. Cette nouvelle étude, publiée lundi dans la revue *Nature Climate Change*, est l'un des quelques travaux récents qui confirment une accélération de l'élévation du niveau des mers au cours des dernières décennies. Il y avait eu de fortes incertitudes à ce sujet auparavant, les négationnistes du changement climatique s'accrochant à elles et faisant valoir qu'une telle accélération n'avait en réalité pas eu lieu. »

À l'annonce du résultat d'une telle étude, les responsables politiques se doivent d'agir au plus vite pour anticiper la catastrophe à venir. En effet, ils ne peuvent pas dire qu'ils ne sont pas prévenus. Ils ont encore quelques années pour lancer des projets d'adaptation. Toute tergiver-

sation supplémentaire n'empêchera pas la hausse du niveau de la mer de continuer à s'accélérer.

La calotte du Groenland est menacée. Des calculs ont montré que sa fonte totale ne pourra qu'entraîner une hausse de plusieurs mètres du niveau de la mer. La menace est réelle, car l'existence d'un Groenland couvert par les glaces est une anomalie au regard de la température moyenne actuelle de la Terre.

C'est donc le moment d'agir pour que les grands travaux d'infrastructure prennent en compte l'accélération du niveau de la mer. Les investissements devront donc se faire dans du durable pour protéger la population. Autrement dit, la route en mer est condamnée. Il est urgent de réorienter les crédits.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Etats-Unis/Cuba : retour à une politique de confrontation -1-

# Une rhétorique de la Guerre froide

**La Maison-Blanche a annoncé un retour à une politique hostile vis-à-vis de Cuba, suscitant l'incompréhension au sein de l'opinion publique étasunienne. Un article de Salim Lamrani.**

**L**e 16 juin 2017, au théâtre Manuel Artime de Miami, le Président des Etats-Unis a annoncé un changement de la politique étrangère vis-à-vis de Cuba. Sous les yeux de l'assistance, composée entre autres de vétérans de la Baie des Cochons auxquels il a rendu hommage, Donald Trump a prononcé un discours d'une hostilité sans précédent. Ressassant une rhétorique de la Guerre froide, il laisse présager un avenir sombre pour les relations bilatérales entre les deux pays 1.

Alors que le monde entier avait salué le dialogue constructif établi par Barack Obama en décembre 2014 ainsi que la levée de certaines restrictions, Donald Trump a mis un terme au processus de normalisation des relations. « Je mets fin à l'accord à sens unique signé par la précédente administration avec Cuba », a-t-il déclaré. Il a dénoncé « l'assouplissement des restrictions de voyage et de commerce [qui] n'aide pas le peuple cubain ». Le Président étasunien a affirmé que les sanctions seraient maintenues et que les mesures visant à interdire le tourisme étasunien à Cuba seraient renforcées, exigeant le « respect des droits de l'homme ». « Nous renforcerons l'embargo », a-t-il conclu 2.

Le discours de Trump n'a pas été exempt de contradictions. D'un côté, il a reconnu que Cuba était un pays indépendant : « Nous acceptons tous que toutes les nations ont le droit de choisir leur propre voie

[...]. Nous respecterons donc la souveraineté de Cuba ». Mais de l'autre, il a exigé des changements d'ordre interne, telle qu'une évolution du système politique et du modèle social cubain, en contradiction avec les principes du droit international 3.

Les mesures annoncées n'annulent pas tous les accords obtenus sous l'administration précédente. En effet, Washington ne remet pas en cause les relations diplomatiques ni les accords migratoires établis. De la même manière, les vols directs et les croisières entre les deux pays sont maintenus, tout comme les voyages des Cubains-américains et les transferts d'argent.

La Maison-Blanche a publié un document listant les changements adoptés par le Président Trump. Ainsi, le tourisme ordinaire des citoyens étasuniens à Cuba restera interdit et les voyages autorisés sous l'administration Obama seront désormais fortement limités. Il ne sera plus possible pour les citoyens étasuniens de réaliser un voyage à titre individuel. Ils devront désormais passer par une institution ayant obtenu une licence des autorités 4. De la même manière, les transactions commerciales avec les entreprises d'Etat seront interdites. Les sanctions économiques resteront en vigueur et Washington défendra sa politique sur la scène internationale, notamment aux Nations unies.

D'un point de vue formel, le ton

agressif et autoritaire marque une rupture avec la politique de dialogue adoptée par Barack Obama. Mal conseillé, le Président étasunien a choisi un lieu portant le nom d'un vétéran de la Baie des Cochons pour annoncer le revirement politique vis-à-vis de Cuba 5. Il est même allé jusqu'à rendre un vibrant hommage à Bonifacio Haza, ancien capitaine de la police de la dictature de Fulgencio Batista, responsable de multiples crimes, dont l'assassinat de Frank País, figure historique de la Révolution cubaine 6.

(à suivre)

**Salim Lamrani**

1 Donald Trump, « Remarks by President Trump on the Policy of the United States Towards Cuba », 16 juin 2017. <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2017/06/16/remarks-president-trump-policy-united-states-towards-cuba> (site consulté le 22 juin 2017).

2. Ibid

3. Ibid

4. The White House, « Fact Sheet on Cuba Policy », 16 juin 2017. <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2017/06/16/fact-sheet-cuba-policy> (site consulté le 22 juin 2017).

5. Ibid

6. Cubadebate, « El padre del violonista que Trump exaltó fue uno de los asesinos de Frank País », 17 juin 2017.

### In kozman pou la rout

« **Banna la, dizon sa lé konm Dégol avèk Itlèr sa !** »

Dizon sa lé angajé dann in lite amor, dann in rankime néna pi d'finisyon. Kisa i koné pa d'moun konmsa ? Mèm famiy konmsa ? Moin lé sir é sèrtin an parmi l'moun ni koné nana demoun lé anklavé dann z'afèr konmsa. Pé sfèr sé nou lé angajé konmsa, dann in ène i fini pa... si tèlman ké tazantan, dann tan lontan, nou té i prête nout z'animo bann santiman so kalité la. Insi, kan moin lété pti, la kaz l'avé in kok téi apèl Dégol, épi in kanar maniy té i apèl Itlèr. Té i pass pa d'zour san ké lé dé i mète o ron ansanm. Si tèlman k'in zour Dégol la mète Itlèr in kou d'zargo épi la pèrs in zyé lo pov kanar. L'èrla, la famiy la pran in gran désizyon, la tyé lo kanar é konm nou lété sète la kaz sétaki la donn la min pou ède nout vyé nénen dann son l'antropriz. Dizon in bann ti sinz grinpé dsi lo pov z'animo. Aou, z'ami léktèr, kisoï Dégol, kisoï Itlèr, mi invite aou fé travaye out tête dsi kozman la é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

NB sa i anpèsh pa nou pa z'èterankinyé, pars nou na in frèr la parti fé z'étid l'alman. Mi koné pa si la famiy té tro kontann sa.

## Charles Angrand : le point sur la correspondance adressée à Maximilien Luce (4)

La recherche concernant la vie et l'œuvre de l'artiste néo-impressionniste Charles Angrand passe par l'étude du corpus de la correspondance. L'importance de celle qu'il entretint avec son camarade Maximilien Luce, entreposée au fonds de la bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, acquise auprès d'un libraire newyorkais en mars 2010, amène au comparatif avec celle qui fut publiée par M. Lespinasse en 1988, 22 ans auparavant.

Au sommaire de l'ouvrage est indiqué 192 lettres, pour ce seul destinataire, l'échange courant de mars 1899 au décès de l'artiste, début avril 1926. Un décompte précis corrige le chiffre annoncé, en réalité il rassemble 210 lettres en direction de Luce.

En regard, la base documentaire AGORHA sur le site de l'INHA recense 2 lots de lettres pour ce même destinataire, et annonce un nombre de documents que le Département de la Bibliothèque et de la Documentation corrige, soit :

1. Autographes 180, 30 – Angrand, Charles : 57 LAS à Maximilien Luce – sous-dossier – Bibliothèque de l'INHA, collections Jacques Doucet (Paris).

2. Autographes 180, 31 – Angrand, Charles : 181 LAS à Maximilien Luce – sous-dossier – Bibliothèque de l'INHA, collection Jacques Doucet (Paris).

Soit un total de 238 courriers.

À ceci près que 2 lettres portées au lot 180-31 référencées 46 et 47 ont purement et simplement disparu du fonds.

Aussi le différentiel négatif de la Correspondance publiée par rapport au fonds de l'INHA se monte-t-il au chiffre bas de 26. 26 lettres d'Angrand sont à ce jour inédites. Pourquoi ? Et que disent-elles ?

**Jean-Baptiste Kiya**

Tableau synoptique avec commentaires critiques

Numéro au fonds de l'INHA	Date indiquée dans la Correspondance publiée, pagination.	Commentaires
51	Mi-mai 1907 (p.175)	1 faute d'accent.
52	Samedi 7 octobre 1907 (p.179)	Oubli d'un mot. 2 fois 1 mot pour un autre. Verso du 2e feuillet avec 3 notations générales non publiées (ex. « La littérature de Fromentin donne envie de peindre, c'est admirable. »)
53	Dimanche 5 mai 1907 (p.174)	
54	Inédite	Lettre d'1 feuillet, circa 1907 (rendez-vous Café Français).
55	Juin 1914 (p.258)	En fait mardi 16 juin 1914, en regard d'un article cité de Comoedia du 11 juin 1914. 1 mot pour 1 autre. Post-scriptum omis.
56	Dimanche 19 novembre 1916 (p.268)	Une date pour une autre. 1 mot en trop, inversion de mots ;
57	Avril 1914 (p.258)	1 déterminant pour un autre.
58	Août 1910 (p.213)	Date problématique en regard d'un article cité d'Anquetin dans Comoedia. 1 mot en trop, ponctuation insuffisante.
59	18 juin 1913 (p.252)	
60	Août 1913 (p.253)	1 ponctuation non respectée.
61	Début décembre 1913 (p.255)	2 fois ponctuation manquante, 2 fois 1 mot pour un autre (« machines » pour « moqueries »), alinéa non respecté.
62	Inédite	Automne période rouennaise, à partir de 1922.
63	Inédite	Période rouennaise (Café Français).
64	Été 1908 (p.188)	2 fois 1 mot pour 1 autre.
65	Début septembre 1908 (p.189)	1 ponctuation manquante, 1 mot en trop.
66	Mai 1922 (p.306)	1 mot pour 1 autre, 2 mots omis, 2 mots ajoutés, ordre des mots différents.
67	Octobre 1909 (p.204)	Faute de pronom (« nous » pour « vous »).
68	Début septembre 1908 (p.190)	Parenthèses omises.
69	Mi-août 1922 (p.308)	« mon neveu », 1 seul (cf. article 'La Falsification Pierre Angrand (2)').
70	Fin août 1922 (p.309)	2 omissions des guillemets, 1 mot pour un autre, oubli d'1 mot.
71	Février 1922 (p.301)	
72	Début février 1908 (p.182)	Date erronée et étonnante : la lettre porte en tête celle du 5 janvier 1910. 1 minuscule pour 1 majuscule. 1 mot pour 1 autre (« santé » pour « route »).
73	Mi-décembre 1909 (p.206)	Il manque au fonds comme à l'impression la page d'entame.
74	1er juin 1907 (p.176)	Date erronée : ce 1er juin n'était pas un mercredi. Il s'agit plutôt du mercredi 1er juin 1910 : référence au journal des Temps Nouveaux du 28/05/1910. 2 lignes

# Oté

## Dédoublémann klass kour préparatoir : in l'okazyon pou donn kréol travaye !

*Mi sort lir dann zournal in nouvèl dsi bann klass kour préparatoir ; i paré gouvèrnan la desid koup lo l'éfektif z'élèv an dé. Olèrk an avoir 24 marmaye dann in klass CP nora solman douz. I sava pa fé sa toutinkou, mé va komans par bann zone l'édikasyon prioritèr : nana 2200 klass CP konmsa dann la Frans antyèr é san soisant isi La Rényon. 160 ? Sa i fé in bon pé sa. Si tèlman ké, toulmoun i pans, sar in gro dépans, épi in gran mouvman moun. An touléka, i di konmsa, sa sé in kondisyon sinékoinone pou réisi son CP. Alor si lé sinékoinone, moïn mi tir mon shapo é mi inkline amoin avèk réspé.*

*Mé la pa sa solman !*

*San soisant klass sé san soisant profésèr l'ékol ! dizon san katrovin avèk bann pti z'insidann la vi. San soisant klass sé san soisant asem ! dizon san katrovin an kontan lo pti z'insidann la vi. Arzout èk sa, pou bien fé l'antouraj, pou l'èspor, pou lo z'aktivité apré l'ékol, pou la kantiné, i fo ankor d'moun. Alor, ousa i sa tir so kék santène pèsonèl formé pou sa ? I sava tir laba pou amenn isi, dann inn sansa plizyèr shartèr ?*

*Sèryèzman, sé l'okazyon pou donn travye kréol. Mé si ni lèss fèr, la pa kréol va travaye, mé moun déor, é moun déor zot i pans zot i koné fé tout é mèm plis. Mé lo klasman l'ékol La Frans dann bann péi l'ocde, i amontr anou nana in bon distans rant lo vèr épi la boush, in gran distans k'in bonpé i yinpabou fèr san anvèrs lo vèr*

*Donn kréol travaye i doizète plis ké zamé nout mo d'ord. Nout rovandikasyon.*

*NB Nana ankor la késtyonn la lang kréol épi lé z'ot lang minoritèr laba mazoritèr isi é la késtyonn présèrv épi dévlop nout patrimoine la lang é sa sé in késtyon plisk'inportan mèm pou in bon réisite dann lo CP. Mé nou va arvnir la dsi.*

*Justin*